



Introduction à l'Open Access

Table ronde sur les enjeux de la transition vers l'Open Access
pour les (post)doctorant.es

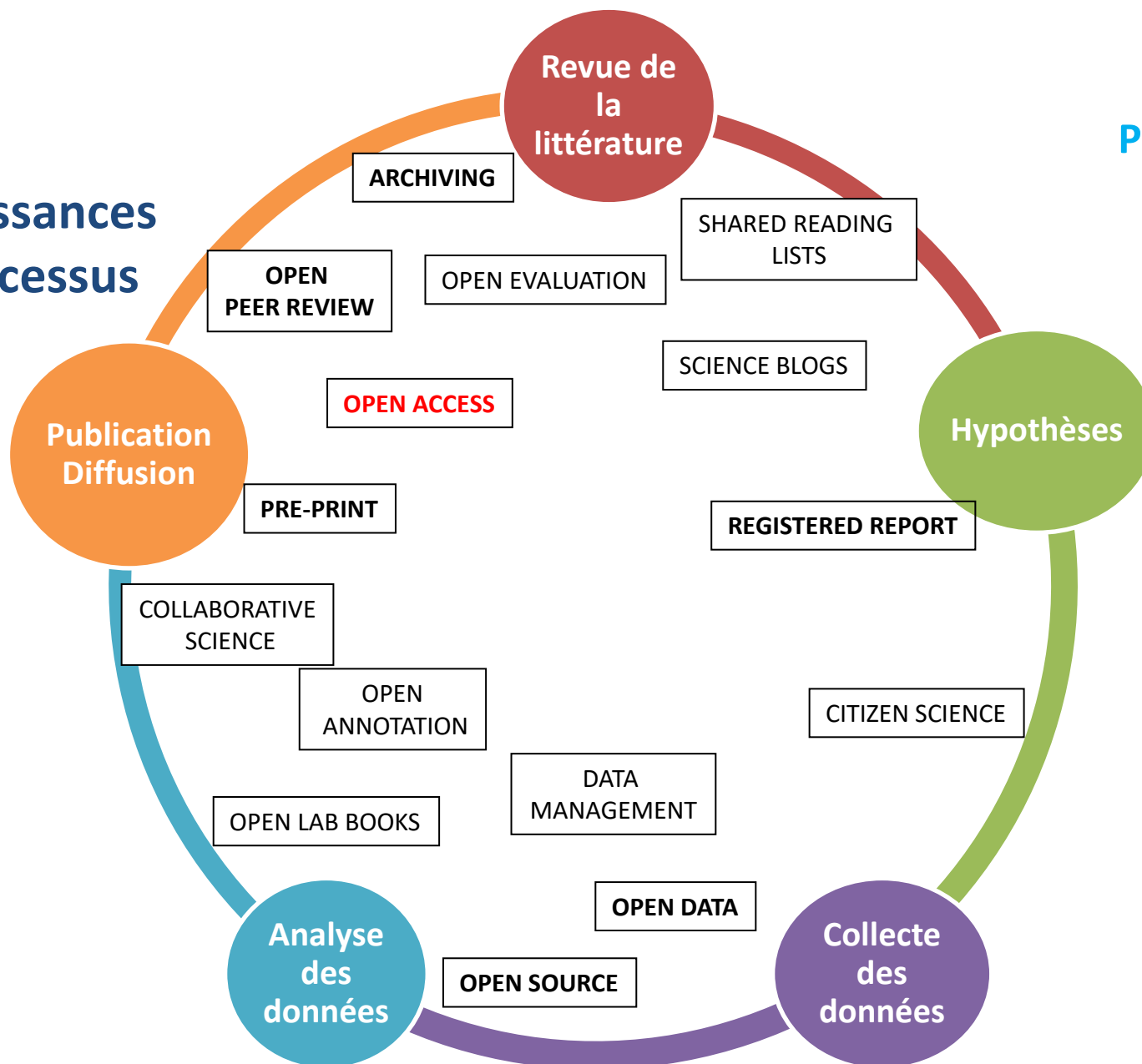


Françoise Vandooren
Département des bibliothèques et de l'information scientifique
Université libre de Bruxelles
Octobre 2023



OPEN SCIENCE SCIENCE OUVERTE

Partage des connaissances
tout au long du processus
de recherche



Open Access / Libre Accès

Libre accès aux publications scientifiques



Mise à disposition **gratuite** de l'information scientifique sur Internet, permettant son utilisation à **toute fin légale, sans barrière financière ou technique**, pour autant que l'auteur soit correctement cité et que l'intégrité de son travail soit respectée.

—Budapest Open Access Initiative BOAI 2002 <http://www.soros.org/openaccess/>

—Bethesda Statement on Open Access Publishing 2003
<http://legacy.earlham.edu/~peters/fos/bethesda.htm>

—Berlin Declaration on Open Access to Scientific Knowledge 2003
<https://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>



Déposer vos articles en Open Access dans DI-fusion

Application du [Décret Open Access de la FWB](#) (2018)
et [politique Open Access de l'ULB](#)



DI·fusion

<https://difusion.ulb.ac.be>

- L'Open Access, ou libre accès aux publications scientifiques permet **l'accès public** aux résultats de la recherche **financée par des fonds publics**
- L'archivage du **texte complet** des articles **en accès ouvert** dans les dépôts institutionnels permet de garantir **l'accès public et la pérennité de l'accès**.

Quels articles faut-il déposer en Open Access dans DI-fusion?

- Articles publiés dans une revue (> pas dans des Actes de conférence, pas un chapitre de livre, pas un livre...)
- et publiés à partir du 14/09/2018
- et affiliation mentionnée dans l'article: ULB, ou une autre université de la FWB



Quand faut-il déposer ses articles et y ouvrir l'accès dans DI-fusion?

- Immédiatement dès l'acceptation pour publication
- En accès ouvert
- ***si nécessaire*** indiquer une date de fin de l'embargo :
 - **Maximum** 6 mois après la date de publication en sciences, technique, médecine
 - **Maximum** 12 mois après la date de publication en sciences humaines et sociales



*NB: si financement par le programme européen Horizon Europe
> Open Access immédiat (embargo n'est pas accepté)*



Version

Quelle version de l'article faut-il déposer en Open Access dans DI-fusion?

Version soumise

Pre-print



Draft

Submission

Peer-
reviewing

Revisions

Accepted for
publication

Copy-editing
and type-
setting

Publication

Version acceptée
pour publication

Author Accepted
Manuscript (AAM)
or postprint



Version publiée
par l'éditeur

Version of
Record (VoR)



Adapted from [Library of Curtin University](#)

Bénéfices pour la science et la société

WHY OPEN ACCESS TO SCIENTIFIC PEER-REVIEWED PUBLICATIONS?



GOOD FOR SCIENCE

allows scientists to build on previous research results and avoids unnecessary duplication of effort
improved quality and greater efficiency



GOOD FOR THE ECONOMY

speeds up innovation
faster progress to market



GOOD FOR SOCIETY

makes research available to individual citizens and to non-profit organisations
greater transparency

Bénéfices pour les chercheur.es



Ai-je le **droit** de déposer mes articles en Open Access dans DI-fusion?

Réponse: OUI, c'est inscrit dans la loi

Article de loi relatif au contrat d'édition dans le Code de droit économique [article XI.196 § 2.1](#) (2018) : L'auteur **CONSERVE** le droit de mettre ses articles

- en **libre accès**
 - la **version acceptée** pour publication
 - avec **embargo minimum** de 12 mois après publication pour les sciences humaines et sociales et de 6 mois pour les autres sciences
 - **quel que soit le contrat signé avec l'éditeur**
 - article issu d'une recherche financée **au moins pour moitié par des fonds publics**
 - y compris les articles publiés avant l'entrée en vigueur de cet article de loi (15-09-2018)
- « Ce droit est impératif et d'application nonobstant le droit choisi par les parties dès lors qu'un point de rattachement est localisé en Belgique. »

Autres liens utiles



- [Décret visant à l'établissement d'une politique de libre accès aux publications scientifiques \(Open Access\) en Fédération Wallonie-Bruxelles \(2/05/2018\)](#)
- Code de droit économique, Livre XI, Contrat d'édition – article sur l'Open Access [article XI.196 § 2.1](#)
- OA Directory http://oad.simmons.edu/oadwiki/Main_Page
- FOSTER Open Science training material <https://www.fosteropenscience.eu/>

Liens utiles

Informations sur le portail du personnel ULB:

- [Open Access à l'ULB](#)
- [Revue prédatrice](#)
- [Droits d'auteur](#)
- [DI-fusion](#)

[Règlement de propriété intellectuelle ULB](#)

Merci!

Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à me contacter:

Françoise Vandooren
Francoise.Vandooren@ulb.be

EURAXESS HRS4R

Ce programme a été développé dans le cadre du plan d'action EURAXESS HRS4R 2022-2025 de l'ULB, qui vise à améliorer le recrutement, les conditions de travail et le développement de carrière des chercheurs

